APPEL DE LA COORDINATION CONTRE LA LOI TRAVAIL ET SON MONDE

Voilà maintenant trois mois que le mouvement contre la loi « travaille! » a commencé. La contestation sociale s'inscrit dans la durée et avec force. De la vague lycéenne et étudiante du mois de mars, à l'émergence de Nuit debout en avril, jusqu'à l'entrée en grève de secteurs clés de l'économie ces dernières semaines, quelque chose tient : la volonté et la détermination de ne plus subir. La loi « travaille ! » tient pour peu de choses, et pour beaucoup, dans cette détermination. Pour peu de choses : car cette nouvelle attaque faite à nos conditions d'exploitation ne sera pour nombre d'entre nous qu'une légalisation de pratiques patronales déjà en vigueur. Pour beaucoup de choses : car ce n'est pas un hasard si la contestation prend de l'ampleur sur le terrain du travail où nous avons reconnu la misère de notre condition, que l'on soit chômeurs-euses, salariéEs, retraitéEs, étudiantEs etc. Que l'on cherche du boulot ou que l'on cherche à ne pas en trouver...

Cette détermination s'incarne dans des cortèges de tête offensifs et autonomes, des piquets de grève, des blocages et occupations, ainsi que dans des assemblées de luttes qui construisent des outils de la lutte à la base.

Le week-end des 11/12 juin, une coordination a réuni à Nanterre des membres de ces multiples assemblées de lutte, des individus, des groupes en lutte contre la loi travail et son monde, venus des 4 coins de France. Nous avons pu échanger et partager nos expériences autour d'une volonté commune :

- Pour renforcer les dynamiques d'auto-organisation et de solidarité de classe qui ont émergé dans le cadre du mouvement, dans une perspective d'autodéfense contre l'exploitation ;
- Pour gagner le retrait de la loi travail quelles que soient les stratégies et décisions des bureaucraties syndicales, et donc porter un coup à l'offensive du capital sur nos conditions d'existence ;
- Pour élaborer des outils de coordination autonomes pour maintenir un rapport de force contre l'État, les flics et les patrons ;
- Pour que les différentes composantes du prolétariat s'organisent collectivement contre la répression policière et judiciaire.

Ce que nous vivons dans les luttes, nous voulons le partager, le maintenir, le renforcer. Car là où le travail nous dépossède de nos vies, la lutte nous permet de nous ressaisir de nos existences.

Dans l'immédiat nous appelons à des mobilisations nationales les samedis 25 juin et 5 juillet, à toutes formes d'actions, pour réaffirmer massivement l'exigence minimale du « retrait pur et simple de la loi travail ».

PROGRAMME DE LA MOBILISATION

<u> 16 JUIN</u>

Actions dans le cadre de la négociation avec l'Unedic et mobilisation contre la précarité dans l'Éducation Nationale.

18-19 JUIN

Actions partout contre la répression.
Jonctions entre la répression dans les quartiers et celles dans les centres ville (manifestation vers la prison à Rennes, commémoration de la mort de Lamine Dieng...)

25 JUIN

Journée d'action des Assemblées de luttes contre la loi et son monde. « Coord'Sold » : actions de redistributions anti-conso, blocages économiques, toutes imaginations anti-capitalistes sont les bienvenues.

2 ET 3 JUILLET

Actions « péages gratuits » pour alimenter les caisses de grèves et contre la répression.

9 ET 10 JUILLET

Prochaine coordination nationale à Rennes (à valider par l'AG de Rennes).

> Coordination nationale des assemblées de lutte Le 12 juin, à Nanterre.